



Le nettoyage de vos bâtiments est important pour assurer une bonne hygiène de vos animaux, de vos bâtiments mais aussi de vos équipements. Un entretien régulier permet d'assurer la longévité de ceux-ci et, l'immunité de votre troupeau.

GÉRER LE NETTOYAGE DE VOS BATIMENTS ET LES EFFLUENTS DE VOS ÉLEVAGES



« POINT NETTOYAGE » pour être efficace :

- Enlever tous les équipements amovibles qui seront nettoyés et désinfectés indépendamment.
- Curer la surface en retirant le maximum de litière,
- Curer lorsque le fumier est chaud, afin de garder les agents pathogènes dans le fumier et éviter qu'ils s'enkystent dans le sol. Ceci peut provoquer l'année d'après un nouvel épisode de recrudescences de pathogènes.
- Utilisation d'un détergent pour ramollir et détacher la saleté, faciliter le rinçage et réduire le temps de nettoyage. (Pas de nécessité d'utiliser de l'eau chaude).

DÉSINFECTION DES BATIMENTS

La désinfection des bâtiments est une étape importante dans le contrôle des maladies infectieuses susceptibles d'affecter les performances d'une exploitation. Effectuée régulièrement, elle contribue à réduire la pression infectieuse exercée sur les animaux par les bactéries, les virus, les moisissures et les parasites présents dans leur environnement.

L'élevage, qu'il soit bovin, porcin, volailles ou autres, est quasi-systématiquement associé à la présence des animaux dans des bâtiments à un moment ou l'autre de leur vie. Cela entraîne la concentration sur les murs et le sol de micro-organismes provenant des fèces et des sécrétions des animaux. Certains de ces microbes sont pathogènes. Il s'agit d'une menace permanente qu'il est nécessaire de maîtriser. Les bactéries, virus et parasites sont capables de résister longtemps dans l'environnement. Pire, pour la plupart des germes, cette résistance se trouve augmentée s'ils sont protégés par des matières organiques (sang, matières fécales même sèches). En élevage bovin, dans un local non nettoyé et non désinfecté, les germes responsables des différentes maladies rencontrées au cours d'un hiver vont persister et ainsi contaminer de nouveau les animaux dès l'automne suivant.

Un bon nettoyage va permettre :

- D'assurer une réduction significative de la pression environnementale
- Favoriser l'efficacité du désinfectant (élimination des protections et refuges comme la matière organique et le biofilm).

Rendre la désinfection plus rémanente et rallonger les délais de retours problématiques.

La matière active, les précautions d'emploi et l'homologation du produit doivent être clairement indiqués. Pour les bâtiments d'élevage, les principaux critères sont :

- Un large spectre (bactéricide, virucide, fongicide) ;
- Un produit non toxique pour l'homme et les animaux et non corrosif pour le matériel ;
- Une bonne rémanence (qui dure dans le temps) et être biodégradable.

LES ÉTAPES POUR RÉALISER UNE DÉSINFECTION EFFICACE

Il est important de comprendre que la désinfection ne se résume pas à la simple application d'un désinfectant ; elle doit toujours être associée à un nettoyage approfondi. Pour être efficaces, les opérations de nettoyage et de désinfection doivent être effectuées en six phases successives :

- ✓ Le dépoussiérage
- ✓ Le nettoyage
- ✓ Le trempage
- ✓ Le décapage
- ✓ La désinfection proprement dite
- ✓ Le vide sanitaire. Ce dernier peut être suivi d'une seconde désinfection complémentaire.

La maîtrise des différentes étapes du protocole et des méthodes de contrôle conditionne l'efficacité et le coût du nettoyage-désinfection.

Les animaux doivent être bien entendu absents de l'étable.

A l'issue de la désinfection, un vide sanitaire d'un mois est fortement conseillé ainsi qu'un paillage abondant 3 semaines avant l'entrée des animaux pour ré-apporter une vie microbienne.

*Rappelons que la désinfection des bâtiments n'est qu'un des aspects du contrôle des organismes pathogènes en élevage : **vide sanitaire, désinsectisation, dératisation et nettoyage / désinfection des canalisations d'eau la complètent.***

ÉVACUER LE FUMIER ET LE LISIER



- Vider complètement le bâtiment
- Enlever la litière et le fumier en limitant les risques de contamination d'une autre partie de l'exploitation

Décaper à haute pression la totalité du bâtiment (sol, mur, barrière).

La plupart des désinfectants perdent toute leur efficacité en présence de matière organique.

- Le trempage facilite le décapage et en diminue la durée
- Il faut le réaliser à l'aide d'un jet, d'un tuyau d'eau ou d'un toumiquet d'arrosage



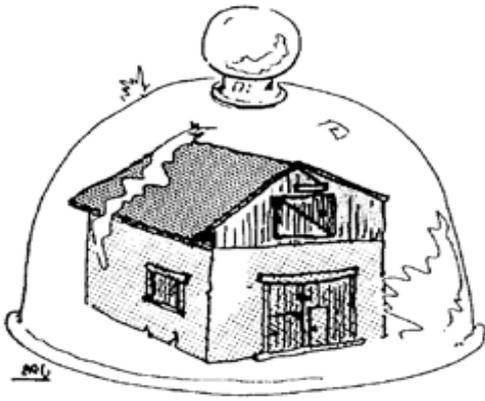
- Un bon décapage est la base d'une désinfection efficace
- Décapage des parois et le sol à la brosse métallique et de préférence avec un jet à haute pression : 30 à 40 kg/cm²

Utiliser un pulvérisateur adapté pour désinfecter finement sans ruissellement.

On compte un litre de solution désinfectante pour 5 m².

- La pulvérisation du désinfectant se fait avec un jet à basse pression : 5 à 10 kg/cm²





SOURCE : GDS Rhône Alpes

FAITES LE VIDE !

Réaliser un vide sanitaire. L'idéal serait d'un mois, mais si vous ne pouvez que 8 jours c'est déjà mieux que rien.

RAPPEL : Lors d'un vide sanitaire, aucun animal ne doit accéder au bâtiment. Celui-ci doit rester vide !

GESTION DES EFFLUENTS : QUELLES MISES AUX NORMES CONCERNENT MON ÉLEVAGE ?

Les fermes produisent différents types d'effluents :

- Fumiers, plus ou moins compacts selon le type de bâtiment, le type de ration, le niveau de paillage
- Lisières, plus ou moins dilués
- Eaux blanches, issues du nettoyage de la salle de traite et de transformation
- Eaux vertes, issues du nettoyage des quais de traite et aires d'attentes en élevage bovin lait
- Eaux brunes, issues des aires de vie non couvertes
- Lactosérum, issu de la transformation fromagère. Chaque éleveur doit s'assurer que son exploitation respecte la réglementation environnementale : tous les effluents produits doivent être gérés (stockés et/ou traités) pour éviter toute pollution, notamment au niveau des cours d'eau. Il existe deux réglementations : RSD (règlement sanitaire départemental) et ICPE (installation classée pour l'environnement). Les éleveurs y sont soumis selon leurs effectifs :

Effectif maximum en présence simultanée	RSD	IC	
		Déclaration	Autorisation
Ovins lait ou allaitant	quelque soit l'effectif	non soumis	non soumis
Vaches laitières/mixtes	< 50	50 à 99	> 99
Vaches allaitantes	< 100	à partir de 100	non soumis
Veaux de boucherie/bovins à l'engrais	< 50	50 à 399	> 399
Équivalents porcs *	< 50	50 à 449	> 449
Équivalents volailles**	< 5 000	5 000 à 29 999	> 29 999

Pour le RSD, qui concerne la majorité des éleveurs ici : il faut stocker au minimum 2 mois les effluents avant épandage (en fumière/fosse ou sous pied dans le cas des litières accumulées (API). Pour les ICPE : il faut 4 mois de stockage et monter un dossier en préfecture avec plan d'épandage, etc. Attention : dans le cas d'un projet bâtiment et même si on est soumis au RSD il faut des capacités d'au moins 4 mois (capacité agronomiques) pour rentrer dans le dispositif de subvention, ou être engagé dans la certification environnementale AREA. Il faut donc avoir des capacités suffisantes pour ne pas épandre en hiver, période inappropriée selon le code des bonnes pratiques d'élevage.



MALADIES PLUS OU MOINS CONTAMINENTES EN FONCTION DU MILIEU

Maladies ou pathogènes	fumier	eau	pâturage	fourrages	concentrés et suppléments
BVD	M	C			
Coccidiose	M		C	C	
<u>Cryptosporidiose</u>	M	C	C	C	
Giardia	M	C	C	C	
E. Coli	M	C	C	C	C
Salmonella	M	C	C	C	C
<u>Campylobacter</u>	M	C	C	C	C
Listéria	M			M	
<u>Paratuberculose</u>	M	C	C	C	

M = source majeure de contamination

C = source possible de contamination par les rongeurs, matière fécale, tissus fluides d'animaux ou autres sources de contaminant non identifiées.

POUR LES FUMIERS ET LES LISIERS :

- Soit on est en aire paillée intégrale et si on cure avec une fréquence supérieure à deux mois on peut stocker au champ.
- Soit on a des aires qui sont raclées quotidiennement ou plusieurs fois par mois : dans ce cas il faut une fumière obligatoirement (2 ou 4 mois de capacité), avec ou sans fosse à purin en fonction du type de fumier et du type de fumière.
- Soit on a du lisier à gérer : dans ce cas il faut une fosse de capacité suffisante (2 ou 4 mois) → prendre contact avec un technicien spécialisé pour le conseil et le dimensionnement des ouvrages déstockage.

Distance maximale parcourue par certains micro-organismes pathogènes dans le sol

Micro-organisme pathogène	Distance horizontale (m)	Distance verticale (m)
E. coli	1 < > 15	0.75 < > 5
Streptocoques fécaux	15.25 < > 180	0.6 < > 18.3
Coliformes fécaux	15.25	0.6
Coliformes totaux	15.25	0.6
<u>Pseudomonas sp.</u>	15.25	0.6
<u>Coliphage T4 (virus)</u>	900	18

POUR LES AUTRES EFFLUENTS :

- Eaux blanches pour les salles de traite et fromagerie : elles sont soit stockées soit traitées (attention le lactosérum ne peut pas être traité sauf via un filtre à compost)
- Eaux vertes des quais pour les vaches laitières : stockage ou traitement
- Eaux brunes : s'il y a des aires d'exercice non couverte, elles doivent être stockées ou traitées.

Tableau 1. Durée de survie possible des agents pathogènes fécaux dans l'environnement

Matériau/Température	Durée de survie			
	<u>Cryptosporidium</u>	<u>Salmonella</u>	<u>Campylobacter</u>	<u>E. coli 0157:H7</u>
Eau - Gelée	> 1 an	> 6 mois	2-8 semaines	> 300 jours
Eau - Froide (5 °C)	> 1 an	> 6 mois	12 jours	> 300 jours
Eau - Chaude (30 °C)	10 semaines	> 6 mois	4 jours	84 jours
Sol - Gelé	> 1 an	> 12 semaines	2-8 semaines	> 300 jours
Sol - Froid (5 °C)	8 semaines	12-28 semaines	2 semaines	100 jours
Sol - Chaud (30 °C)	4 semaines	4 semaines	1 semaine	2 jours
Fumier de bovins - Gelé	> 1 an	> 6 mois	2-8 semaines	> 100 jours
Fumier de bovins - Froid (5 °C)	8 semaines	12-28 semaines	1-3 semaines	> 100 jours
Fumier de bovins - Chaud (30 °C)	4 semaines	4 semaines	1 semaine	10 jours
Fumier liquide	> 1 an	13-75 jours	> 112 jours	10-100 jours
Fumier composté	4 semaines	7-14 jours	7 jours	7 jours
Surfaces sèches	1 jour	1-7 jours	1 jour	1 jour

Source : Human and Animal Pathogens in Manure, Olsen, M. E.

LE GDS A VOTRE SERVICE !

Des audits d'élevage peuvent être réalisés au sein de votre exploitation pour déterminer les causes de maladie, résistance des pathogènes au sein de vos bâtiments mais également sur vos animaux.

Pour cela, il vous suffit de nous contacter, nous expliquer les problèmes que vous rencontrés et nous viendrons réaliser un observatoire ainsi qu'un diagnostic de votre élevage afin de mettre en place des pistes d'amélioration.

Un compte rendu ainsi que des conseils vous seront transmis afin de pouvoir les mettre en pratique.

**Malgré les évènements nous restons
disponible par mail et par téléphone et
espérons bientôt vous retrouver au GDS !**

gds03@orange.fr

04.70.35.14.30

